

Pour la gouverne des libéraux et de tous ceux que la chose peut intéresser, je suis néo-démocrate, fier de l'être, et je vais le rester. Je n'ai pas fait d'approches au parti libéral et je n'en ferai jamais. Mais cela ne doit pas amener les libéraux à renoncer à leurs efforts en Saskatchewan. Le mois dernier encore, deux membres éminents de la direction du parti conservateur et un député provincial conservateur ont annoncé leur adhésion au parti libéral.

Des voix: Oh, oh!

* * *

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE L'IMPOSITION DE DROITS COMPENSATEURS SUR LES IMPORTATIONS DE BŒUF

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, l'élevage bovin n'est plus l'entreprise rentable qu'elle était au Canada et le gouvernement a le devoir d'aider ce secteur à se remettre sur pied. La part qui revient aux producteurs de bétail diminue sans cesse, les faillites agricoles augmentent et il y a eu au cours des dernières années un grand nombre de fermetures d'abattoirs. La semaine dernière, Burns Meats de Brandon, au Manitoba, est devenu une nouvelle victime d'un secteur très malade.

Bien que par certains côtés le secteur de l'élevage échappe notre volonté, il y a des mesures que le gouvernement pourrait et devrait prendre. Par exemple, le Canada doit compenser l'avantage commercial dont bénéficient les exportations de bœuf subventionnées en provenance de l'Irlande et du Danemark. On ne peut trop répéter l'effet dévastateur de ces importations sur le secteur de l'élevage bovin au Canada. De plus, les bonnes relations commerciales du Canada avec les États-Unis sont menacées par l'invasion soudaine de bœuf canadien sur le marché américain, bœuf que nous ne pouvons plus vendre localement. La solution consisterait à imposer des droits compensateurs sur les importations de bœuf irlandais et danois subventionnées. En attendant, le Canada devrait imposer une surtaxe provisoire.

Hier, à la Chambre, on a demandé au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) s'il appuierait ces mesures. Il a choisi d'éluider le sujet et ses responsabilités ministérielles en ne donnant absolument aucune indication des mesures qu'il pourrait prendre. Je prie le gouvernement de présenter des mesures appropriées tout de suite, avant que les dégâts ne deviennent irréversibles dans un secteur bovin autrefois prospère.

[Français]

M. le Président: L'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Gingras) a la parole.

[Traduction]

M. Hnatyshyn: Règlement! Il est secrétaire parlementaire.

Questions orales

[Français]

LES FINANCES

LES PROPOS DU MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC SUR LA PÉRÉQUATION

M. René Gingras (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, j'aimerais parler aujourd'hui du système de péréquation du Canada.

Lorsqu'une personne âgée vient à mon bureau pour me parler de son supplément de revenu garanti qui a été coupé parce que ses revenus de l'année dernière ont augmenté, ordinairement, il sort de mon bureau très satisfait de l'explication. Mais lorsque j'entends un ministre des Finances du Québec, comme Jacques Parizeau, un supposé économiste, expliquer le système de péréquation au Canada, je suis absourdi. Comment comprend-il le système? Est-il économiste ou est-il malhonnête? Il demande et accepte, lorsque le Québec va mal, et refuse d'aider les autres provinces lorsque ça va moins mal. Ses propres chiffres démontrent qu'il a été très bien servi ces dernières années par la péréquation. Maintenant, il se défend de dire que le gouvernement canadien et les 74 députés du Québec ont quelque chose à dire sur le mieux-être du Québec. Comme d'habitude, pour ses idées séparatistes, il prend le crédit de ce qui va bien et nous attribue la faute lorsque tout va mal.

Monsieur le Président, comment peut-on gagner avec une telle logique? J'ai décidé de laisser les électeurs du Québec le juger aux prochaines élections. Les électeurs de ma circonscription savent bien ce que mon gouvernement a fait durant cette récession en Abitibi, en comparaison avec les «peanuts» du P.Q. Ils reconnaîtront...

M. le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable secrétaire parlementaire, mais son temps de parole est expiré.

[Traduction]

Pour ce qui est de la question de savoir si les secrétaires parlementaires peuvent prendre la parole en vertu de l'article 21 du Règlement, le Règlement est clair. La réponse est oui. Ils n'ont pas le droit de poser des questions, mais la Présidente, M^{me} Sauvé, a explicitement reconnu qu'ils ont le droit d'intervenir en vertu de l'article 21 du Règlement.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PARIS COLLECTIFS

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PARIS SPORTIFS—LES ALLÉGATIONS RELATIVES AUX NOMINATIONS

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Santé et du Sport amateur. Dans *La Presse* de ce matin, on peut lire que la Société canadienne des paris sportifs est un véritable repaire de membres et amis du Parti libéral du Canada qui ont trouvé grâce aux yeux du gouvernement. L'auteur poursuit en citant certains noms à l'appui de ce qu'il avance.